

Le service pour les survivants de la Shoah et les ayants droit de la Fondation CASIP-COJASOR vous rappelle les dispositifs d'aide qu'il gère.

Vous avez subi les persécutions antisémites, avez des revenus modestes et besoin d'aide pour du maintien à domicile. Le programme Claims-ICHEIC peut contribuer à votre budget : aides ménagères, aménagement du logement, mutuelle, soins, prothèses, transports, livraison de repas, etc. Les originaires d'Autriche peuvent bénéficier des fonds AHSEAP.

Par ailleurs, nous vous informons et vous orientons quant aux indemnisations (Hardship Fund et Article 2) de la Claims Conference et des autres organismes, auxquelles vous avez peut-être droit.



Contactez : Y. BERGER 47 boulevard de Belleville 75011 PARIS
01.49.23.71.46 – Email : surv.shoah@casip-cojasor.fr